VENDREDI 29 MARS 2019
Aleksandar Polic, Châu Pham
ÉCONOMIE, TRAVAIL ET DÉVELOPPEMENT

Comment stopper l'inégalité hommes-femmes au travail ?

Suite à la conférence de presse sur l'égalité hommes-femmes des jeunes reporters à l'ONU le 13 mars 2019

Yanis Boulekrouche (UNS), Adrienne Cruz (OIT), Catherine Fegli (UNIS), Wendy Paratian (CCI) et Pauline Mamie (BPEV) lors de la conférence du 13 mars 2019

La Suisse est souvent qualifiée de pays modèle sur un certain nombre de question, mais elle n'est pas toujours pas au point en ce qui concerne l'égalité des sexes. Egalement dans le monde professionnel, seul un petit nombre de femmes ont une activité avec d'importantes responsabilités. Au niveau mondial, elles ne rassemblent que 10% des revenus alors qu'elles accomplissent deux tiers du travail.

QUE DISENT LES TEXTES DE LOI ?

L'art. 8 de la Constitution fédérale de la Confédération suisse du 18 avril 1999 stipule que tous les humains sont égaux, personne ne doit subir de discrimination et que l'homme et la femme sont égaux en droit, notamment dans des domaines comme celui du travail.

La LEg (La loi sur l'égalité entre les femmes et les hommes) du 24 mars 1995 interdit les pratiques qui désavantagent un sexe par rapport à l'autre dans le monde du travail. Ainsi, elle complète la Constitution en développant le principe d'égalité dans le monde du travail.

QUEL EST LE PROBLÈME ?

Malgré ces articles de loi qui datent de plus de 20 ans, les inégalités sont encore d'actualité. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. En Suisse, l'écart salarial entre les hommes et les femmes est d'environ 18%. Dans le secteur privé, la différence moyenne se monte à 1'495 francs et dans le secteur public, elle est à 1'457 francs. Quand les femmes occupant un poste à « haute responsabilité » obtiennent un salaire de 8'861 francs brut, les hommes gagnent 10 '878 francs dans une situation similaire. Les hommes occupent 73,3% des postes dont le salaire est supérieur à 8000 francs et 84,8% de ceux de plus de 16 000 francs. Les femmes, quant à elles, obtiennent 64,2% des postes rémunérés à moins de 4000 francs.

COMMENT AGIR ?

La loi n'a pas suffi mais il ne faut pas abandonner le combat. « Afin d'éliminer une menace, il faut l'attaquer à des endroits différents. Dans le but de mettre un terme à ces injustices, la bataille doit être menée dans plusieurs domaines. », comme l'a dit Pauline Mamie lors de la conférence.

Les stéréotypes

Pour parvenir à l'égalité, il faut que tout le monde puisse accéder aux professions indépendamment du genre. Tous doivent avoir la même chance ainsi que la liberté dans le choix de la formation. Pour cela, il faut mettre fin aux stéréotypes de genre qui sont ancrés dans le monde du travail et qui sont encore très présents dans notre société. Pour la plupart, les femmes sont celles qui s'occupent des enfants, donc les métiers des secteurs destinés à prendre soin des autres, comme la santé ou le social, sont plus associés aux filles. Comme les hommes ont généralement un physique plus fort, les métiers du domaine technique leur sont plus associés.

Par conséquent, le genre influence le choix de leur activité professionnelle de nombreuses personnes.

Les médias

Il faut également changer les choses dans les médias, qui jouent un rôle important dans l'inégalité des genres. En effet, l'image que les publicités renvoient des femmes est très rabaissante. Les femmes sont représentées comme des objets, des personnes sans intelligence et superficielles.
Ces images nuisent énormément au genre féminin puisqu'elles sont vues par tous. Elles ont un réel impact car elles influencent les jeunes filles qui ont du mal à s'imaginer ou à se projeter à des postes à responsabilités. De plus, elles décrédibilisent les femmes aux yeux des chefs d'entreprises, qui engageront difficilement une d'entre elles à de telles fonctions.

La participation économique-sociale-politique des femmes

Pour aboutir à une égalité des sexes, il faut que les femmes puissent participer plus activement aux environnements économiques, social et politique. Pour le secteur économique, ce détail peut être atteint notamment grâce à de meilleures conditions pour les femmes dans le monde du travail. Par rapport au secteur social, il faudrait que les stéréotypes disparaissent. Et enfin, les femmes doivent pouvoir être tout aussi présentes que les hommes dans les hautes fonctions de la politique nationale. C'est grâce à la participation des femmes dans ces trois secteurs que l'égalité pourra être atteinte.

Les jeunes hommes d'aujourd'hui

Les jeunes hommes d'aujourd'hui ont un rôle extrêmement important dans l' objectif d'atteindre une égalité des genres. Ils respectent les femmes de leur famille, c'est pourquoi, en étant immergés dans un monde plein de stéréotypes et d'inégalités, ils peuvent réagir en étant favorables à l'égalité. C'est exactement la raison pour laquelle il faut promouvoir le rôle positif que peuvent jouer les jeunes hommes pour l'égalité.

UN TRAVAIL EGAL DOIT AVOIR UN SALAIRE EGAL. CETTE CAUSE DOIT ETRE DEFENDUE ET LA SITUATION A DEJA ASSEZ DURÉE.

Et si on en parlait : L'inégalité professionnelle entre les hommes et les femmes

Toan Izaguirre & Zeinab Butt Mardi 26 mars 2018

Des objectifs qui ne sont pas encore atteints aujourd'hui, il y en a plein. Mais qu'en est-il de cette inégalité qui règne entre les hommes et les femmes concernant leur vie professionnelle ? Les chiffres parlent d'eux-même, en France une femme gagne en moyenne 24 % de moins qu'un homme. Notre pays se porte un peu mieux, mais ce différentiel reste de 18%, en terme de masse salariale, cet écart représente chaque année 7,7 milliards de francs (Tribune de Genève) Ces inégalités ne résident pas seulement aux niveaux des salaires, mais par exemple l'accès aux postes à haute responsabilité est plus restreint pour une femme. Les femmes occupent seulement 33% des postes de direction. La loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes (LEg) est pourtant claire sur ce point, selon l'article 3 alinéa 2 *"L'interdiction de toute discrimination s'applique notamment à l'embauche, à l'attribution des tâches, (...) à la rémunération (...)"*
Pourquoi ces questions d'égalités posent-elles encore beaucoup de problèmes, alors qu'une loi existe et que les solutions paraissent évidentes ?

"Les femmes occupent seulement 33% des postes de direction en 2019."

Ci-dessus Mme Pauline Mamie lors de la conférence de presse

La LEg, nouvelle super-héroïne ?

Nous avons assisté grâce à la Fondation Eduki à une conférence de presse le 13 mars 2019, à l'organisation des Nations unies à Genève, portant sur le thème de l'égalité homme-femmes. Plusieurs orateurs étaient présents, notamment Mme Pauline Mamie, spécialiste des questions

de genre au Bureau de la promotion de l'égalité entre homme et femme et de prévention des violences domestiques (BPEV).

Elle explique que ces inégalités "naissent" dès le plus jeune âge dans notre société. Dès l'enfance un petit garçon joue à faire le policier et une petite fille joue à faire la caissière. Toutes ces choses ont par la suite, d'après elle, des répercussions importantes.

Un autre facteur important qu'elle a soulevé est que dans notre société, la femme est réduite à un objet. La publicité est très souvent sexiste et la femme n'est pas mise en valeur, ce qui lui donne l'image d'une personne sans réelle compétence.

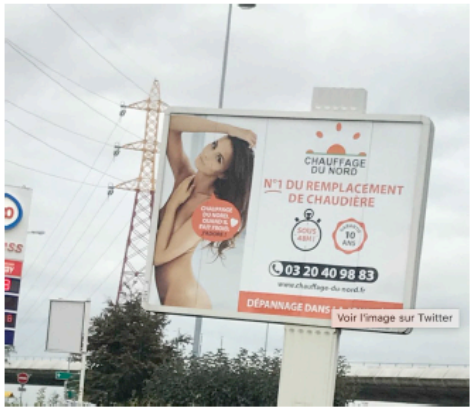

La photo ci-dessus parle d'elle même..

La LEg introduite en 1996 vient compléter la Constitution qui est plutôt "maigre" et incomplète sur le sujet. Malgré cette loi, les inégalités persistent, mais une révision de la loi est en cours. La responsabilisation des employeurs face à ce problème est primordiale.

Formation professionnelle initiale selon les domaines d'études et le sexe, en 2016

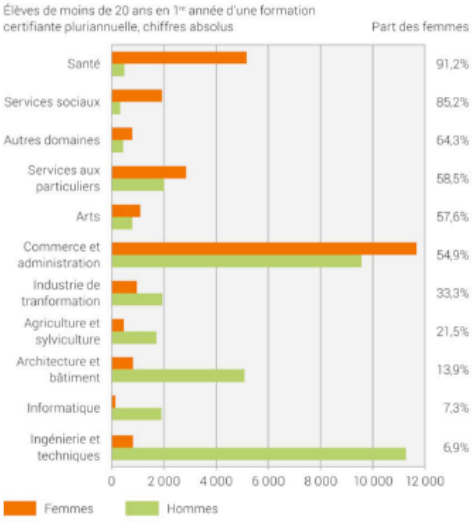

Source: OFS

Ce tableau qui a été présenté durant la conférence et qui a retenu notre attention, représente le pourcentage d'étudiants hommes-femmes qu'il y a dans les formations professionnelles dans certains domaines. Il démontre qu'en 2016, les femmes se dirigeaient plutôt dans le domaine de la santé ainsi que dans le commerce et l'administration. Cela signifierait donc que la femme se dirige plus dans ces domaines mais que selon certains individus de sexe masculin, une femme n'est pas faite pour le monde de l'entreprise et ces préjugés persistent encore aujourd'hui.

"95% des entreprises sont dirigées par des hommes dans le monde du travail"

Egalité au travail entre hommes et femmes

“Marre de ne jamais être prises au sérieux, nous sommes plus que des objets de désirs !”

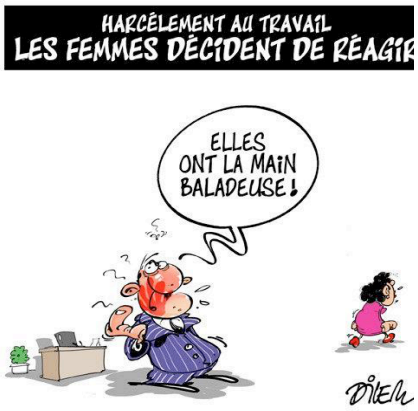

“Son tailleur lui fait un beau cul!”, “Pour être promue c’est sûr elle a dû passer sous le bureau”, “De toute manière c’est une fille, elle n’y arrivera jamais !”, “ Sers moi mon café, c’est tout ce que tu sais faire de toute façon’’

Voilà ce que les femmes ont l’habitude d’entendre sur leur lieu de travail.
On parle dans ce cas de discrimination d’emploi (ou de harcèlement discriminatoire) Comment est-ce possible d’imaginer une cheffe si on ne la prend jamais au sérieux ? Nous sommes coincés dans une société ou la femme est un objet de désir qui est là pour assouvir celui des hommes.

Le harcèlement discriminatoire peut comprendre la forme d'actes ouvertement liés à un critère de discrimination, mais peut aussi se manifester par de multiples dévalorisations et de comportements hostiles simultanés. Une étude montre qu'1 femme sur 4 est victime des comportements ou discours stigmatisants, ces attitudes sont assez analogues dans les différents secteurs : dans le secteur public, avec 27%, dans le privé, avec 25% et chez les indépendants avec un taux de 22%. Ces chiffres montrent qu’il est temps de définitivement bannir les discriminations.

Ces attitudes peuvent se manifester par des attouchements physiques, de comportements sexistes, de propos racistes ou encore homophobes. De plus, les femmes subissent quotidiennement un manque de reconnaissance et leur travail sous-estimé. Beaucoup pensent que le travail fait par une femme vaut nettement moins que celui réalisé par un homme. Pour que leurs “productions” soient mieux reconnues, il serait conseillé aux femmes d’en faire plus, c’est--à dire de consacrer plus de temps à leur métier. ***Mais comment évoluer dans une société avec de tels préjugés sur les femmes ?***

Nouvelle résolution

Face à ces discriminations incessantes dans le monde du travail, les femmes expriment leur mécontentement et des initiatives ont été prises dans ce domaine tel le BPEV à Genève. Le BPEV est le Bureau de la promotion de l’égalité entre femmes et hommes et de prévention des violences domestiques. Pour concrétiser et appliquer correctement la LEg (loi sur l’égalité femmes et homme) le BPEV travaille pour maintenir l’égalité dans plusieurs domaines tels que : la législation, l’enseignement, le travail, la sphère politique, etc. Ce bureau s’occupe d’organiser des campagnes de sensibilisations, des événements médiatiques, sa principale mission est d’exercer un travail de contrôle et de conseillers juridiques. Une personne victime de “harcèlement discriminatoire” au travail peut faire appel à la justice pour faire valoir ses droits et ainsi mettre définitivement fin à ce calvaire. C’est pourquoi le BPEV peut réellement aider les femmes à faire face à des discriminations en raison de leur sexe sur leur lieu de travail. En offrant à ces femmes de précieux conseils juridiques. Si plus de femmes arrivent à accéder à une meilleure égalité, elles pourraient inspirer leurs congénères à se battre pour arriver à un monde avec moins de discrimination.

De ce fait, si homme comme femme s’investissaient pour l’obtention de l’égalité au travail, les préjugés et discriminations disparaitraient.

.

Jeunes Reporters à l'ONU

L'égalité hommes-femmes au travail: Comment l'atteindre ?

Trois oratrices, Adrienne Cruz, Pauline Mamie et Wendy Paratian, abordent, lors de la conférence de presse des Jeunes Reporters à l'ONU du 13 mars 2019, le sujet de l'égalité hommes-femmes au travail. Le chemin est encore long pour atteindre une réelle égalité des sexes.

Aya Brunner
Karen Mbede

Les femmes luttent depuis de nombreuses années afin d'obtenir l'égalité des sexes. Elles ont milité pour plusieurs causes dont l'égalité hommes-femmes au travail. Malgré l'adoption de nouvelles lois, celles-ci ne sont pas toujours appliquées à ce jour. En effet, il est très courant qu'à compétence et à poste égaux , une femme gagne moins qu'un homme. Les femmes et les hommes sont victimes de plusieurs discriminations au travail, telles que la discrimination à l'emploi ou la discrimination salariale, qui touche beaucoup plus les femmes. Il est donc important que la société entière lutte pour l'égalité des sexes pour les générations futures.

L'un des plus grands combats des femmes a été le droit de vote. En Suisse, les femmes ont obtenu le droit de vote en 1971, donc 123 ans après les hommes. Cette victoire a été un pas décisif pour atteindre l'égalité des sexes. Quelques années après, de nombreuses lois ont fait leur apparition, notamment la loi fédérale sur l'égalité hommes femmes, qui est entrée en vigueur le 1 juillet 1996. La LEg a pour but de promouvoir l'égalité des sexes et de supprimer les discriminations qui touchent les femmes au travail. Bien que la société et la justice aient fait un grand pas, l'égalité réelle n'est toujours pas atteinte.

En Suisse, une femme perçoit très souvent un salaire inférieur à celui d'un homme pour un travail égal. Une femme gagne en moyenne 14,6% de moins dans le privé et 12,5% dans le public, bien que les chiffres avaient baissé, ils restent toujours élevés. Et cela plus particulièrement dans les postes à haute responsabilité, une femme gagne à ce niveau 18,5% de moins qu'un homme.

Au niveau européen, l'Islande est de nouveau entrée dans l'histoire en 2018 en imposant aux entreprises de plus de 25 salariés d'obtenir une certification qui prouve qu'à travail égal, femmes et hommes sont payés la même chose. Les entreprises qui ne s'acquittent pas de cette taxe se verront payer une amende allant jusqu'à 50 000 couronnes (442 CHF) par jour. Selon l'article de Marie Charrel parue dans "Le Monde" le 5 janvier 2018, avec cette loi, "le pays conserve sa place de pays le plus égalitaire au monde". A ce jour, cette méthode qui peut paraître drastique reste néanmoins le seul moyen efficace de faire respecter l'égalité salariale dans tous les secteurs. La Suisse, pour combattre ces inégalités, a opté le 24 septembre 2018 pour un système similaire à celui de l'Islande mais beaucoup moin contraignant pour les entreprises, qui consiste à demander plus de transparence aux grandes entreprises (+ de 100 employés), notamment en faisant une analyse salariale tous les 4 ans qui sera vérifiée par un tiers. Comme l'indique Boris Busslinger dans son article dans "Le Temps " paru le 24 septembre 2018, nous sommes encore loin d'une pénalité quelconque en cas de non-respect des lois, mais venant de la Suisse qui a tendance à être "très bornée

Lamine et Boris

Camion pour les Garçons et Dinette pour les Filles ?

Dans les grands magasins, de plus en plus de jouets sont catégorisés en fonction du sexe des enfants. Un rayon pour les garçons avec des jouets comme des camions, des jeux de travaux manuels et dans un autre , des jouets pour les filles avec des dinettes, des trousses de maquillage ou des ustensiles de ménage. Les représentations sont accompagnées de codes de couleur. Le bleu, le vert et le noir pour les garçons alors que pour les filles les emballages et les jouets seront plutôt de couleur rose ou violet.

Cette disposition dans les magasins et ces codes couleur sont beaucoup critiqués par les mouvements féministes. Ces derniers luttent contres ces stéréotypes dans le monde du jouet qui a surtout un avantage marketing. Produire des jouets clairement conçus pour être destinés soit aux filles soit aux garçons augmente le chiffre d'affaire du magasin par exemple. Les parents qui achètent un jouet de construction de voiture bleu auront du mal à l'offrir à leur fils et à leur fille. Ils se voient donc obligés d'acheter un jouet pour leur fils et un autre jouet pour leur fille. Alors que dans les années 90 les LEGO étaient plus unisexes et le même LEGO était accessible aux filles comme aux garçons (image à gauche). De nos jours, les différents jouets LEGO sont spécifiquement définis pour un certain sexe (image à droite).

Lamine et Boris

M.Michel Moggio, Directeur général de la Fédération des industries du jouet-puériculture, explique que cette disposition permet également aux consommateurs de retrouver certains jouets plus facilement dans le magasin. La couleur des rayons en grandes surfaces nous indiquent la bonne direction à suivre. Je suis une fille, je vais dans le rayon rose. Je suis un garçon, je vais dans le rayon bleu.

Pauline Mamie, spécialiste des questions de genres au Bureau de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes et de prévention des violences domestiques (BPEV) estime que cette séparation entre garçons et filles dès le plus jeune âge doit cesser. Selon elle, il faut donner aux enfants la possibilité de se faire leur propre opinion sur les questions de genre sans tenter de les influencer

Les enfants ne devraient pas être séparés selon leur sexe par la société de consommation car l'argent des entreprises ne remplacera jamais la joie pour les filles et les garçons de jouer ensemble.

et traditionnelle” quand il s’agit de la lutte des femmes, nous pouvons donc apprécier ce petit pas.

Lea Simioni, Inès Houidi

L'équité des sexes avant l'égalité

Photo prise par Léa Simioni à l'Office des Nations Unies à Genève

De nos jours, le sujet de l'égalité des sexes donne place à de nombreux débats. Pourtant, il semblerait que l'égalité ne soit pas la solution. En effet, les personnes discriminées ont d'abord besoin d'équité.

Mais qu'est ce que cette équité? L'équité des sexes est le processus consistant à attribuer équitablement les ressources aux hommes et aux femmes, sans discrimination fondée sur le sexe, afin de corriger le déséquilibre social qui les empêche de recevoir les mêmes avantages.

Par exemple, de nombreuses femmes ont un double emploi, ce qui signifie qu'elles ont un travail mais qu'en plus de celui-ci, elles doivent consacrer leur temps libre à la maison. Cela veut dire qu'après avoir passé une journée au travail, elles doivent encore s'occuper de leurs enfants ou de tâches ménagères. Dans ce contexte, une égalité serait par exemple d'employer un homme et une femme dans une entreprise avec les mêmes horaires. Tandis qu'une équité serait de donner une certaine flexibilité au niveau des horaires qui correspondrait aux besoins de l'employée si elle est mère de famille par exemple.

Elle permettrait aussi de faire en sorte que les métiers vus comme étant destinés aux hommes soient occupés par des femmes et vice versa. Cette situation ferait tomber les barrières et les femmes ne se retrouveraient plus toujours dans les mêmes secteurs. De plus, il a été prouvé que beaucoup de femmes travaillent dans des secteurs qui payent moins bien que ceux où les hommes sont plus nombreux et qu'avoir de nombreuses tâches à accomplir à la maison les empêche d'être payées à 100%.

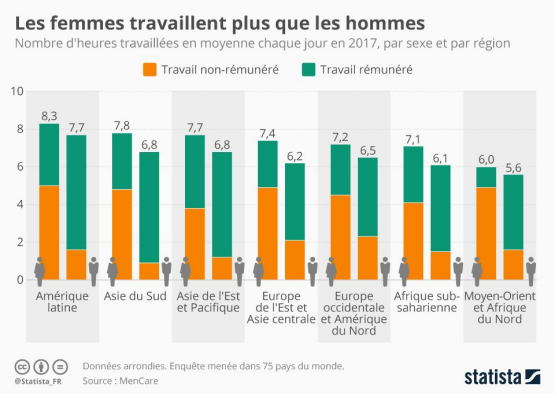

La nécessité de l'équité

Selon Adrienne Cruz, spécialiste des questions d'égalité entre hommes et femmes du Service du genre, de l'égalité et de la diversité (GED) du Bureau international du travail (BIT) à Genève, il est nécessaire d'adopter une stratégie d'équité dans le but d'obtenir l'égalité. Cette solution paraît tout à fait logique mais est pourtant rarement mentionnée lors de discussions autour de l'égalité hommes-femmes. Une égalité sans équité ne serait pas acceptable, a ajouté Mme Cruz lors de la séance Jeunes reporters à l'ONU du mercredi 13 mars 2019.

Différence entre égalité et équité

Mauvaise interprétation de l'égalité

En réalité, le monde perçoit généralement la notion de l'égalité des sexes dans le monde du travail comme étant la solution à tous les problèmes et surtout comme étant la même chose que l'équité. Beaucoup de gens ne savent tout simplement pas qu'il existe une différence entre ces deux termes.

L'équité des sexes respecte mieux les spécificités de tous tandis que l'égalité seule ne tient pas forcément compte des différences de ressources et d'expériences entre les personnes. Il est donc impératif de comprendre cette différence et de commencer par octroyer l'équité des sexes afin d'obtenir l'égalité.

Nouria Castaigns, Nadia Borges, Filipa Caseiro

Jeunes Reporters à l'ONU

15 Mars 2019

L'inégalité des sexes

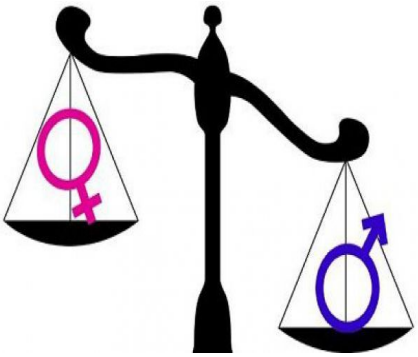

Image qui montre l'inégalité entre le sexe féminin et masculin

Marre des stéréotypes

Qui n'a jamais donné une poupée à une petite fille et un camion à un jeune garçon ?

Nous vivons dans une société qui nous dicte des normes de genre et qui provoque des inégalités contre les sexes. "Dès notre enfance on oriente nos activités en fonction de notre genre" affirme Mme Pauline Mamie, chargée de projets au bureau de la promotion de l'égalité des sexes , lors de la conférence tenue à l'ONU au sujet de l'égalité entre hommes et femmes au travail.

Les personnes ont tendance à inscrire les filles à des cours de danse et les garçons dans des clubs de foot. Dès le plus jeune âge, la publicité incite une petite fille à jouer à la dinette ou avec un fer à repasser.

Au contraire les garçons , sont à côté des camions et des grues. De l'enfance à l'adolescence nous sommes victimes de stéréotypes de genre, ce qui aura un impact sur tous les choix que feront les jeunes au cours de leur vie.

L'impact dans le monde du travail

On n'a peut être pas conscience des conséquences des clichés qui restreignent les femmes à des "boulots" dans le domaine social et dans les filières qui sont liés au médical, alors que les hommes,eux, sont davantage portés vers les domaines scientifiques et sportifs.

Tableau 1: Les 10 professions les plus souhaitées par les filles et les garçons

Filles		Garçons	
Médecin	10%	Informaticien ♂	7%
Décoratrice, styliste, dessinatrice	7%	Architecte ♂	6%
Enseignante au secondaire	6%	Médecin	4%
Éducatrice de la petite enfance ♀♀	5%	Sportif professionnel ♂	4%
Vétérinaire	5%	Avocat ♂	4%
Avocate ♂	4%	Policier ♂	4%
Infirmière ♀	4%	Enseignant au secondaire	3%
Institutrice au primaire ♀	3%	Ingénieur ♂♂	3%
Coiffeuse, esthéticienne♀	3%	Cuisinier, pâtissier	3%	
Psychologue ♀	2%	Directeur d'entreprise ♂	3%
TOTAL	49%	TOTAL	40%

♀ = Professions exercées par 70% ou plus de femmes, ♀♀ = Professions exercées par 95% ou plus de femmes, ♂= Professions exercées par 70% ou plus d'hommes, ♂♂= Professions exercées par 95% ou plus d'hommes, selon le recensement fédéral de la population réalisé en 2000.

Image de" social change Switzerland" qui montre les 10 professions les plus souhaitées par les filles et le garçons.

Si les femmes ne souhaitent pas se diriger vers des carrières sportives c'est aussi en raison des clichés véhiculés à leur encontre. Une femme policière est vue comme un garçon manqué ou comme une femme n'ayant aucune féminité. Le métier de policier est vu comme étant destiné aux hommes forts. Tout comme le métier de coiffeur, qui souffre lui un autre stéréotype: un homme qui travaille dans un salon de coiffure est directement considéré comme une personne homosexuelle.

"Les filières d'études sont encore très sexuées en Suisse" regrette Pauline Mamie. Selon cette dernière, les métiers sont encore beaucoup trop classés en fonction du genre.

Malgré certains progrès de la société, la femme est toujours perçue comme devant s'occuper de son foyer, des enfants et de l'entretien de la maison. Il est donc aujourd'hui primordial de prendre des décisions qui feront avancer cette cause essentielle à l'équilibre du monde. C'est pourquoi chacun d'entre nous doit faire attention de ne pas mettre en allure ces stéréotypes de façon inconsciente. Les femmes, elles-mêmes, s'enferment dans cette image que la société veut leur donner.

C'est pourquoi il faut faire appel à sa conscience réfléchir avant de catégoriser les enfant, les amis et les personnes qui vous entourent en raison de leur sexe.

L’égalité hommes-femmes au travail

Genève, le vendredi 29 mars 2019

Le mercredi 13 mars 2019 s’est déroulée au Palais des Nations la conférence sur l’égalité hommes-femmes au travail. Les intervenants présents étaient:

Catherine Fegli, assistante d'information à l'Office des Nations Unies

Adrienne Cruz, spécialiste des questions d’égalité entre hommes et femmes dans le Service du genre, de l’égalité et de la diversité au Bureau International du Travail à Genève

Wendy Paratian, administratrice associée des programmes auprès du Centre du Commerce International

Yanis Boulekrouche

Pauline Mamie, dont nous parlerons plus tard.

(Via Eduki)

L’inégalité salariale

Bien que l’égalité des sexes soit inscrite dans la Constitution depuis 1981 et que cette loi soit en place depuis déjà plusieurs années, le problème d’égalité salariale est toujours bel et bien présent. La différence de salaire s’élève, en moyenne, à 7,4%, selon une étude du Bureau fédéral de l’égalité entre femmes et hommes. Martina Munz, membre du Parti socialiste, a calculé: “Cela correspond à un 13e mois de salaire ou 7000 francs en moyenne par année”. (Via la Tribune de Genève)

Ou, comme l’a dit Corinne Schärer, membre du comité directeur d'Unia (le plus grand syndicat de Suisse qui représente les intérêts de tous les travailleurs/toutes les travailleuses): “L'escroquerie dont les femmes actives sont victimes en Suisse se monte au total à près de 10 milliards de francs

par an", "Cela signifie que chaque femme professionnellement active est spoliée de la somme de 303'000 francs au cours de sa vie, et cela pour la seule et unique raison qu'elle est une femme". (Via la Tribune de Genève)

Les femmes ne sont pas les seules à la subir

L'inégalité va dans les deux sens. Les hommes en sont aussi victimes. Même s'il y a des domaines dans lesquels ils dominent, tels que l'ingénierie et l'architecture, il y en a d'autres dans lesquels ils sont minoritaires. Deux exemples flagrants sont celui de la santé, où l'on croise plus d'infirmières que d'infirmiers et celui de la petite-enfance. Ceux qui se lancent dans ces carrières doivent quotidiennement affronter les préjugés ancrés dans les mentalités. Certains n'osent même pas se lancer, de peur d'être jugés.

L'égalité n'est-elle qu'une utopie ou parviendrons-nous à l'atteindre?

La loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes

Lors de cet évènement, nous avons pu en apprendre plus sur les problèmes auxquels les femmes du monde entier font face, notamment au travail. Le sujet sur lequel nous allons nous pencher aujourd'hui est celui de la la loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes, autrement dit la LEg, qui est entrée en action en 1996. La personne qui nous a expliqué en quoi cela consiste se nomme Pauline Mamie, spécialiste des questions de genres au Bureau de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes et de prévention des violences domestiques.

Il s'agit-là d'une loi censée compléter la Constitution suisse en interdisant les pratiques qui désavantagent un sexe par rapport à l'autre dans le monde du travail. Elle permet aux femmes d'avoir les mêmes chances de recrutement et de promotion, le même accès à diverses formations et les mêmes salaires. Elle leur permet aussi d'être mieux protégées et défendues lorsqu'elles sont victimes de harcèlement sexuel et mieux indemnisées lorsqu'elles ont un enfant.

Tous ces facteurs rendent leurs conditions de vie meilleures, car en augmentant leurs salaires, leur pouvoir d'achat augmente par conséquent.

Mais pour que cela se passe, il ne faut pas seulement modifier le monde du travail, il faut également prévenir les violences domestiques ainsi que les discriminations et promouvoir l'égalité. Plusieurs campagnes à ce sujet existent, mais sont-elles réellement efficaces?

Andry Tehindrazanarivelo et Cyrine Petoud

Les liens qui nous ont permis d'écrire cet article:

- Intercontinental Genève, *The Palais des Nations, Symbol of Geneva, Capital of Peace*, date de publication inconnue, http://geneva-intercontinental.com/lake-geneva-region/palais-des-nations-symbol-geneva-capital-peace/, consulté le 26 mars 2019 (image)
- pas de nom, *Femmes victimes d'une «escroquerie à 10 milliards»,* publié le 13 juin 2018, https://www.tdg.ch/suisse/Femmes-victimes-d-une-escroquerie-a-10-milliards/story/13831780, consulté le 26 mars 2019
- pas de nom, *Egalité femme-homme: quand on veut, on peut!,* publié le 2 septembre 2018, https://www.rts.ch/info/economie/9812048-egalite-femme-homme-quand-on-veut-on-peut-.html, consulté le 26 mars 2019
- Peter Siegenthaler, *La transparence pour combattre les inégalités salariales,* publié le 25 septembre 2018, https://www.swissinfo.ch/fre/parlement-suisse_la-transparence-pour-combattre-les-in%C3%A9galit%C3%A9s-salariales/44425512, consulté le 26 mars 2019